



# 15 mai 2014 : journée nationale d'action Ensemble pour la défense du Statut du Personnel et contre le pacte "d'austérité"

Le 15 mai prochain se tiendra la Commission Paritaire de Branche des IEG. Deux sujets sont inscrits à l'ordre du jour :

1. Une nouvelle remise en cause du Tarif Agent au travers d'un alourdissement de la fiscalité.
2. L'avenir de la Pers. 793 (indemnités de déplacements).

Face à ces menaces, la FNME CGT a décidé d'appeler l'ensemble des salariés et des retraités de la Branche à se mobiliser pour refuser ces nouveaux reculs sociaux et imposer d'autres choix. L'urgence est bien d'augmenter les salaires et les pensions, seul véritable remède dans un contexte de crise politique, économique et sociale accentué par un gouvernement répondant aux diktats du MEDEF et du capital.

Après les nouvelles annonces insupportables du gouvernement, venant amplifier l'austérité imposé aux salariés et aux retraités et la casse du modèle économique et social de notre pays au seul profit du capital et des entreprises, les employeurs de la Branche continuent, de leur côté, le travail de sape de nos garanties collectives.

**Le 15 mai, lors de la CPB, ils vont tenter de trouver des "partenaires" pour casser la Pers. 793 au plus grand profit des entreprises et de leurs actionnaires.** Pour la FNME CGT, la revalorisation des barèmes et la rémunération de la contrainte engendrée par des mailles de travail toujours plus grandes doivent être prises en compte dans les textes de Branche applicables quelle que soit l'entreprise. C'est le sens des Pers. 793 et 691 qui doivent être réactualisées sans remise en cause.

De nouveau les pouvoirs publics, avec la complicité des employeurs de la Branche, vont attaquer nos avantages en natures, **notamment le Tarif Agent**. Ils nous ont informés d'un nouveau calcul fiscal de ces acquis qui va peser lourdement sur le pouvoir d'achat et le niveau de vie des actifs et retraités de la Branche des IEG. Informés début 2013, les employeurs ont tenu secrète cette mesure qui s'appliquera dès 2014. Outre le fait que cette mesure permettra à l'Etat d'empocher plusieurs centaines de millions d'euros pour financer le pacte de responsabilité, c'est bien une remise en cause supplémentaire du Tarif Agent.

Mais les employeurs n'ont pas l'intention de s'arrêter en si bon chemin. Après avoir imposé l'austérité salariale avec une hausse du SNB à 0,3 %, ils ont décidé de frapper un grand coup. Dans le cadre de la négociation "Classifications/Rémunérations", ils veulent, dès le mois de septembre, remettre en cause le principe de la rémunération de Branche et la reconnaissance de l'ancienneté au profit de dispositif d'entreprises afin de privilégier la "performance individuelle" au détriment de l'ancienneté.

**ÇA SUFFIT !!!** La FNME CGT appelle l'ensemble des militants, des syndiqués, des salariés et retraités à se mobiliser et intervenir massivement contre ces mesures d'austérité et imposer d'autres perspectives.

**Exigeons, ensemble, un autre partage des richesses ! La revalorisation des salaires et pensions est incontournable pour sortir de la crise !**

Montreuil, le 28 avril 2014